



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

AG de la FRC Fribourg

Fribourg, le 13 septembre 2021

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Valorisation des produits régionaux, développement durable, promotion de la santé, sont autant de priorités pour lesquelles le Conseil d'Etat s'engage très concrètement.

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs

Ces priorités nous les partageons, nous le savons, avec la Fédération romande des consommateurs qui est pour nous un partenaire important.

Ces thématiques, le Conseil d'Etat les décline dans plusieurs de ses politiques comme notamment la Stratégie cantonale de promotion de la santé et de prévention (de 2017), la Stratégie de développement durable 2021-2031 qui favorise les circuits courts et depuis le début de l'été la Charte de la restauration collective. En signant la Charte, les établissements partenaires publics, parapublics et privés s'engagent à valoriser les produits fribourgeois régionaux et de saison, à privilégier des modes de production socialement responsables et écologiques et à promouvoir la santé par une alimentation équilibrée.

Dans un premier temps, 5 restaurants collectifs publics et parapublic ont commencé à mettre en œuvre la charte avec le soutien de terroir Fribourg et Fourchette verte : les 3 restaurants de l'UNIFR, le restaurant de Grangeneuve et le restaurant d'un EMS, la Résidence des Bonnesfontaines à Fribourg. Aujourd'hui l'Etat remplit sa mission d'exemplarité et espère faire des émules parmi les 90 établissements collectifs du canton qui servent quelque 7,6 millions de repas par an. Nous avons bon espoir que d'autres EMS parmi les 34 que compte la l'Associations fribourgeoise des associations pour personnes âgées, partenaire de ce projet, rejoignent le mouvement. Dans les semaines qui ont suivi la signature de la charte, à la mi-juillet, 6 restaurants collectifs de la Gruyère, restaurants de CO pour la plupart, ont annoncé leur désir de rallier la charte. Cette démarche, qui allie prévention de la santé et produits de proximité, répond aux attentes exprimées de façon de plus en plus forte par les consommatrices et des consommateurs.

La population est en droit de disposer de produits de qualité, locaux et respectueux de nos ressources et de l'environnement. La crise que nous traversons montre l'importance de la santé dans notre société et notre économie. Elle commence par une alimentation saine et par une filière sûre du producteur au consommateur. C'est notamment dans cette perspective que le Conseil d'Etat a défini la Stratégie agroalimentaire cantonale.

En s'appuyant sur le formidable écosystème dans le secteur agro-alimentaire dont dispose le canton, cette stratégie doit permettre de faire fructifier nos atouts en renforçant les synergies entre tous les acteurs de ce secteur florissant et surtout, de faire de Fribourg le leader de l'agroalimentaire en Suisse.

Sur le campus Grangeneuve-Posieux, AgriCo à St Aubin, la recherche appliquée et les start-up travaillent déjà sur des produits innovants qui seront un plus pour notre qualité de vie et l'environnement. Je citerais par exemple le projet d'une start-up basée à AgriCo qui met en valeur la kératine des plumes de poulets pour créer un film d'emballage qui enveloppera la viande de volaille sur les étals. Je citerai aussi le Centre national de compétences pour les produits à base de lait cru qui va s'installer sur le Campus Grangeneuve-Posieux qui fonctionnera comme une plateforme de collaboration entre Agroscope, les interprofessions du Gruyère et du Vacherin et Grangeneuve pour développer de nouvelles techniques ou produits en adéquation avec les attentes des consommateurs.

Vous le voyez, une belle dynamique est lancée. Elle doit permettre de répondre aux attentes des consommateurs et des consommatrices, tout en permettant aux familles d'agriculteurs, aux producteurs de produits régionaux de vivre de leur travail, dans un optique de développement durable.

La FRC est pour nous, je le répète, un partenaire important et je sais que nous pouvons compter sur elle pour nous aider à mettre en œuvre ces priorités en faveur des Fribourgeoises et des Fribourgeois.

Merci de votre attention !

Bonne assemblée